



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec : résumés d'articles scientifiques

La lutte à la maltraitance au Québec. Quelques mises en parallèle avec la démarche « Villes amies des aînés ».

Référence

Beaulieu, M., Garon, S. et Couturier, Y. (2013b). La lutte à la maltraitance au Québec. Quelques mises en parallèle avec la démarche « Villes amies des aînés ». *Revista Tematica Kairos Gerontologia*, 15(6). 197-218.

Type de texte

Format : Article scientifique

Contenu : Analyse de politiques et réflexif

Thèmes abordés

Politique publique, la démarche Villes amies des aînés, démarches intersectorielles et projet *Arrimage*

But ou question de recherche

Un portrait des politiques publiques du Québec et des actions menées concernant la lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées est présenté dans cet article. Les auteurs révèlent également les liens existant entre ces politiques publiques et les actions entreprises dans le cadre du programme *Villes amies des aînés* (VADA/MADA).

Problématique

L'adoption du *Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement* en 2002 joue un rôle déterminant dans la reconnaissance de la maltraitance envers les personnes aînées comme problématique sociale, notamment en signifiant l'importance d'agir concrètement pour lutter contre l'abandon, les mauvais traitements et la violence commise à l'égard des personnes aînées. Ce Plan comprend treize mesures distinctes qui influencent plusieurs États dans l'actualisation de leur lutte contre la maltraitance et dans le développement des politiques sociales qui l'accompagne. Le Québec ne fait pas exception puisqu'il a, pour sa part, adopté un Plan d'action gouvernemental en 2010, en plus de plusieurs autres documents gouvernementaux allant dans ce sens, et cela en quelques années seulement.

Méthodologie

Aucune méthodologie n'est présentée spécifiquement dans cet article. Cependant, les auteurs utilisent divers documents publics en matière de lutte contre la maltraitance et de vieillissement afin d'étayer et de répertorier différentes actions menées dans le cadre de la lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées au Québec.

Résultats

Pour la première fois, une ministre responsable des aînés est nommée par le gouvernement du Québec en 2007. À la suite de sa nomination, une des premières actions mises en place par la ministre Blais consiste à mettre sur pied une consultation publique sur les conditions de vie des personnes aînées. En découle alors un rapport intitulé *Préparons l'avenir avec nos aînés* dans lequel la lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées se positionne dans les 10 priorités identifiées afin d'améliorer les conditions de vie des personnes aînées du Québec. Par la suite, elle obtient le mandat de développer un *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées*, en collaboration avec les différents ministères de l'époque. Ce plan, déposé en 2010, repose sur cinq principes directeurs et une trentaine de mesures visant la bonification des pratiques courantes en cette matière. De plus, quatre actions structurantes afin de lutter contre la maltraitance sont déployées : une campagne de sensibilisation, la création d'une Chaire de recherche, la mise sur pied d'une ligne d'écoute provinciale et la création de postes de coordonnateurs régionaux.

En parallèle en 2009, le gouvernement du Québec rend public son programme *Municipalités amies des aînées* (MADA) prônant le vieillissement actif de sa population, qui est une adaptation du programme *Villes amies des aînées* (VADA) de l'Organisation mondiale de la santé. À ces plans d'action et programmes sociaux visant à favoriser le mieux-être des personnes aînées québécoises vient s'ajouter, en 2012, une première politique sociale en matière de vieillissement intitulée *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté*, au Québec.

En 2012, un projet de recherche-action visant à documenter le travail intersectoriel de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées dans le secteur nord-est de Montréal (*Projet Arrimage*) voit le jour. Ce projet cherche à modéliser les actions intersectorielles efficaces et innovantes dans la lutte à la maltraitance envers les personnes aînées déployées dans cette région afin d'en proposer une version qui possède le potentiel de s'implanter à travers la province. Le *Projet Arrimage* s'inscrit directement dans la finalité du Plan d'action 2010-2015, c'est-à-dire créer un continuum de services dans la lutte contre la maltraitance.

Discussion

À la lumière de ce qui vient d'être présenté, des liens peuvent se faire entre le *Projet Arrimage* et le programme VADA/MADA. En effet, les personnes aînées du Québec occupent une place participative importante dans les deux démarches, ce qui veut dire que ce ne sont pas des experts qui imposent leur vision de la situation, mais plutôt qu'une démarche par et pour les personnes aînées est entreprise afin de répondre à des besoins qui sont les leurs. Aussi, des comités de pilotage avec des acteurs de différents milieux sont développés afin de favoriser et faciliter les démarches intersectorielles et éviter le travail en silo.

Conclusion

En conclusion, cet article met de l'avant l'importance de développer un fil conducteur solide entre les politiques publiques, les programmes sociaux et la recherche afin de lutter efficacement contre la maltraitance envers les personnes aînées.

Pistes pour la pratique ou la recherche

Les auteurs soulèvent la nécessité d'établir des relations étroites entre différents États afin de comprendre la transversalité des enjeux liés à la lutte contre la maltraitance, mais également d'enrichir et partager les expériences et connaissances de chacun en cette matière.

Date de réalisation de la fiche :

15 juin 2015

